

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Belgique se félicite de cette 55<sup>ème</sup> session de la Commission qui réaffirme  
l'importance de la coopération internationale et du dialogue multilatéral. Nous tenons en effet à  
confirmer notre engagement en faveur de la coopération internationale et du dialogue multilatéral  
et de la coopération internationale et du dialogue multilatéral, ainsi que de la déclaration de  
l'importance de la coopération internationale et du dialogue multilatéral.

Les diverses crises importantes qui nous touchent actuellement nous  
rappellent plus que jamais l'importance du multilatéralisme et de la  
solidarité et pour répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés.



La Belgique

Les droits des femmes et des filles et les droits des genres sont primordiales pour atteindre les objectifs de développement durable. Il est donc essentiel de promouvoir et assurer la participation pleine, effective et égale de toutes les femmes et les filles, ainsi que leur leadership, et d'améliorer leur jouissance de tous les droits humains. Afin de garantir cela, elles doivent aussi pouvoir disposer librement de leur autonomie corporelle, sans coercition ou violence. Cette approche est plus nécessaire, alors que la communauté internationale est témoin de graves violations de ces principes universels et des droits des

La Belgique contribue également à des initiatives multilatérales actives dans le domaine telles que UNFPA, UNICEF et ONU Femmes. La coopération internationale belge est très engagée dans le domaine de la Santé et des Droits Sexuels et Reproductifs (SDSR) dans le cadre de ses programmes de coopération gouvernementale et au travers des organisations de la société civile belges actives dans les pays du Sud. Enfin, de par son investissement en tant que champion au sein du mouvement, la Belgique continue à porter haut les droits des femmes et des filles de décider pour leur corps, de leur vie et de leur futur.

La Belgique continuera à souligner l'importance des droits humains et de l'égalité des genres, de promouvoir les droits des femmes et des

filles, parce que leur développement social et économique et  
objectifs de développement durable.

Je vous remercie de votre attention.